



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN  
à Monsieur Denis DUCARME, Ministre des Classes moyennes,  
des Indépendants, des PME, de l'Agriculture  
et de l'Intégration sociale, chargé des Grandes villes,  
concernant l'abattage précoce des veaux jugés trop maigres  
- Bruxelles, le 13 novembre 2019 -**

Monsieur le Ministre,

La presse s'est récemment faite l'écho de l'abattage courant de veaux par leurs éleveurs en raison d'un prix de vente tiré vers le bas par leur maigreur. A ce titre, les marchands rechignent en effet à les acheter pour les confier au préalable à des centres spécialisés dans l'engraissement de veaux de races laitières. Dès lors que ces centres se situent aux Pays-Bas, une telle pratique augmenterait leurs coûts.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Dispose-t-on de statistiques concernant le nombre de veaux abattus chaque année en raison de leur maigreur en Belgique ? Avec quel manque à gagner pour le secteur ?
- Est-il envisageable de développer une filière belge d'engraissement de veaux de races laitières, semblable à celles qui existent aux Pays-Bas ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

## **Réponse du ministre, Denis DUCARME :**

La résistance aux antibiotiques est un enjeu majeur de santé publique et animale au niveau mondial. Dans ce cadre, la lutte contre la résistance aux antibiotiques et la diminution de leur utilisation dans les élevages sont des objectifs auxquels je suis très attentif. Ils font partie d'un plan d'action mis en place depuis plusieurs années : déjà en 1999, la création de la BAPCOC, destinée à coordonner la politique des antibiotiques en Belgique, envisageait différentes actions dans un contexte « One Health ». Après la création de l'AMCRA en 2012, l'AFSCA lui a confié comme mission principale en 2014 d'élaborer un Plan d'action vétérinaire intitulé « Vision 2020 », comprenant des objectifs ambitieux pour la réduction d'usage des antibiotiques. Les moyens budgétaires nécessaires ont été dégagés afin que l'AMCRA poursuive sa mission dans ce sens. Je viens de signer un Arrêté Royal qui permet de pérenniser ces actions en faveur d'une réduction d'usage des antibiotiques chez les animaux.

Le 30 juin 2016, l'Autorité fédérale a adopté 3 objectifs concrets de réduction de l'usage des antibiotiques chez les animaux, et les ministres compétents ont signé la « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage des antibiotiques dans le secteur animal » avec 16 organisations sectorielles.

Pour les années 2020-2024, mes services participent activement à la rédaction d'un plan d'action national « One Health », qui sera prochainement validé par les cellules stratégiques des autorités fédérales compétentes (Santé Publique, Agriculture et Environnement).

Concernant le taux d'antibiotiques présent dans notre viande, dans le cadre du programme d'analyses 2019 de l'AFSCA, 2892 échantillons de viande (toutes espèces confondues) ont été prélevés à l'abattoir en vue de rechercher des résidus d'antibiotiques. Deux porcs et un veau se sont révélés non conformes soit un taux de non-conformité de 0,001 %.

746 autres échantillons de viande ont également été analysés en vue de rechercher des résidus de 2 types d'antibiotiques interdits. Aucun échantillon ne s'est révélé non conforme.

Je pense que vous conviendrez avec moi que ces chiffres se passent de commentaires ! Je vous confirme par ailleurs que des échantillons sont également prélevés sur les lots de viandes importées en vue de rechercher des résidus d'antibiotiques.

Enfin, en date du 02/12/2019, 47 lots de viandes importées ont été échantillonnés dans le cadre du programme d'analyse annuel de l'AFSCA en vue de rechercher des résidus d'antibiotiques, de chloramphénicol et de nitrofuranes. Tous les échantillons étaient conformes. Idem pour les 72 et 87 lots de viandes importées qui ont été échantillonnés respectivement en 2018 et 2017.